



Acte terroriste au CP le Havre

LA CGT PENITENTIAIRE DU C.P LE HAVRE

Ce jour , Jeudi 20 juin 2019 à 7H05, lors de l'ouverture d'une cellule, un détenu s'est violemment jeté sur une collègue, ce détenu était armé d'une barre de fer et d'une arme artisanale (morceaux de verre). La collègue a reçu un coup au bras droit en protégeant son visage. Lors de l'attaque, le détenu a crié " Allah akbar" à plusieurs reprises.

Un autre collègue qui été à ses côtés lui a prêté main forte immédiatement. Le détenu s'en est alors pris à lui, en lui portant des coups avec la barre de fer, le blessant à la jambe gauche et à l'épaule gauche; armé de l'arme artisanale, il lui ouvre le pouce droit.

Il a fallu que celui-ci soit maîtrisé pour mettre fin à cet acte « terroriste ».

L'issue en aurait été tout autre si la collègue avait été seule, encore une fois nous échappons au pire

La CGT réclame une sanction exemplaire pour cette acte odieux, ainsi qu'un transfert immédiat de ce détenu.

Comme nous l'avions rappelé en janvier dernier lors des incidents graves de Condé sur sarthe, personne n'est à l'abri de ce type d'agression.

Il est temps que cette administration et ce ministère réalise qu'elle mets tous les agents en danger par son laxisme, et sa gestion irresponsable, et ce, pour un salaire en inadéquation avec nos missions.

Notre établissement n'est pas fait pour s'occuper de ce style de détenu.

La CGT souhaite un prompt rétablissement aux collègues victimes de cette agression.